L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN 16 MAI 1851

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
No.83, rue de Chartres.

Journal Officiel de l'Etat, du Conseil-Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Liquidation.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 16 MAI.

AVIS.

J'ai donné à M. ETIENNE DUVERGER, agent comptable du journal l'Abeille, ma procuration générale, en date du 5 février dernier, afin de faciliter l'expédition de mes affaires. M. Duverger est en conséquence dûment autorisé à payer toute réclamation, recouvrer toute créance et acquitter tout compte, soit en mon nom, soit pour le journal.

Nouvelle-Orléans, 1er mai 1851.
G. F. WEISSE.

DERNIERES NOUVELLES DE L'ISTHME DE TEHUANTEPEC.

Il y avait longtemps que nous n'avions entendu parler du chemin de fer de Tehuantepec. La goëlette *Bonita*, arrivée avant-hier de Vera Cruz, nous a apporté des nouvelles du major Barnard et des autres ingénieurs qui explorent l'isthme.

Le chef de l'expédition écrit de Barria, sous la date du 8 avril: "Tous les rapports qui m'ont été adressés s'accordent à représenter le travail de M. Trastour comme le plus complet et le plus exact qui puisse exister. Les reconnaissances sont à peu près terminées, et nous pourrons tous quitter l'isthme vers le 20 mai. La question d'un port sur le Pacifique est maintenant résolue et il est hors de doute qu'un chemin de fer peut être construit à peu de frais et que les terres accordées à la compagnie acquerront une grande valeur."

Le port auquel le major Barnard fait allusion est celui de Ventosa qu'a exploré M. Trastour et où doit aboutir sur le Pacifique le railway de Tehuantepec. Le steamer *Gold Hunter*, venant de San Francisco, y a mouillé au commencement du mois dernier, et le capitaine, M. T. T. Mott, dans une lettre adressée à M. Trastour, rend hommage à la perspicacité de ce habile ingénieur. La baie de Ventosa offre un excellent mouillage, et le seul ouvrage à exécuter pour que les navires y soient parfaitement à l'abri, serait un brise-lames qui, commençant à l'extrémité du Moro, se prolongerait dans la mer à une distance d'environ cinq ou six cents yards. Néanmoins pendant le séjour du *Gold Hunter* dans le port de Ventosa, quatre violentes bourrasques se sont déclarées. Le vent a d'abord soufflé du Sud, et c'est à peine si quelques vagues peu élevées ont roulé sous la quille du steamer; puis le grain a sauté au Nord, et quoique la houle fût très forte au large, les lames qui ont déferlé dans la baie avaient tellement perdu de leur furie que la chaîne qui retenait l'ancre n'a pas été tendue un seul instant.

Toutes les prévisions de M. Trastour sont donc justifiées. La baie de Ventosa répond à toutes les exigences d'un port d'embarquement et de débarquement; on y trouve dans toutes les directions de six à sept brasses d'eau.

On se rappelle peut-être que les adversaires de la baie de Ventosa inclinaient pour Boca Barra. C'est une détestable rade, s'il faut en croire le capitaine du *Gold Hunter*. Au lieu de vingt-trois pieds d'eau, comme l'indique la carte marine du Moro, on n'en trouve que huit sur la barre; et en deçà de la barre, au lieu de huit pieds et demi qu'indique la même carte on n'en trouve qu'un et demi à la haute marée. Lorsque la marée est basse, on ne voit qu'une longue bande de sable. Les navires ne pourraient donc pas pénétrer dans la baie de Boca Barra, à moins de creuser la barre qui est en outre exposée de telle sorte que les vagues y déferlent toujours avec furie.

Les deux ports de chargement et de déchargement, sur l'Atlantique et sur le Pacifique, sont trouvés. Nos ingénieurs ont également découvert dans les montagnes qui traversent l'isthme une passe où longera le railway pour arriver sur le plateau opposé. On a vu par quelques lignes de la lettre de M. Barnard que nous avons citées plus haut, que le terrain offre si peu d'obstacle que les frais de construction d'un chemin de fer ne seraient pas élevés. Toutes les difficultés matérielles ont été levées; les reconnaissances seront terminées dans quelques jours; les études préparatoires ont été faites et le tracé indiqué.

Mais voici qu'à la veille de l'exécution, un [illegible] obstacle surgit, obstacle qui sera d'ailleurs [illegible] lorsque le public se rendra compte du véritable état des choses. On [illegible] perdu parce que le [illegible] Mexique a voté une résolution par laquelle il annule le décret du 5 novembre 1846 qui [illegible] aux concessionnaires du railway un nouveau délai de deux ans pour commencer les travaux. Disons d'abord que cette résolution pour être valide a besoin d'être ratifiée par la Chambre des Députés. Mais ratifiée ou non, elle ne saurait affecter la concession elle-même, qui a été officiellement reconnue à deux reprises différentes par le gouvernement mexicain depuis le décret du 5 novembre dont il est question, [illegible] émanant du président: on conçoit [illegible] que les chambres la déclarent nulle, elles considèrent l'acte du pouvoir exécutif comme un empiètement. Quoiqu'il en soit, c'est une question qui est plus particulière [illegible].

M. Peter Conrey, rapporteur du comité permanent de Tehuantepec, a publié dans les journaux d'hier une note explicative à ce sujet. Il pose nettement la question. L'abrogation du décret de 1846, si la Chambre des députés la ratifie, laisse la concession elle-même intacte. La concession d'une autre part, a été reconnue et garantie par deux administrations successives. Les travaux de reconnaissance n'ont été entrepris qu'avec une autorisation expresse du gouvernement mexicain qui a, en outre, ordonné aux officiers qui remplissent des fonctions publiques dans l'isthme, d'offrir toutes les facilités possibles au major Barnard et aux autres ingénieurs, de les protéger, de les aider, etc. Le traité conclu avec le Mexique et ratifié par le Sénat des Etats-Unis n'a pas encore été reçu à Mexico: il n'y a pas de doute qu'il ne soit également ratifié par le gouvernement mexicain, malgré l'opposition du commerce de quelques villes maritimes qui craignent que le chemin de fer de Tehuantepec ne fasse déchoir ces derniers de leur importance présente en appelant les affaires aux deux extrémités de l'isthme.

Les nouvelles de Tehuantepec sont donc bonnes en somme, et nous avons l'espoir que le railway dont on s'est tant préoccupé à la Nlle-Orléans, pendant quelque temps sera construit [illegible]. Tout ce qu'il faut maintenant, c'est que le nombre de souscriptions nécessaires [illegible] l'argent ne fera pas faute du moment que les citoyens seront rassurés sur le sort de la concession. C'est au comité permanent de [illegible] au public tous les renseignements nécessaires.

Les restes du jeune Forstall, tué par accident au Kentucky, ont été inhumés hier dans le cimetière de la rue St-Louis. Un cortège nombreux d'amis ont accompagné le cercueil jusqu'au champ du repos et ne sont retirés qu'après avoir vu placer la bière dans l'intérieur du caveau. La famille Forstall, une des plus anciennes et des plus honorables de la Nouvelle-Orléans, a fait là une perte douloureuse, mais elle n'a pas été seule atteinte par ce malheur. Le jeune Forstall promettait beaucoup pour l'avenir, et il se disposait, par de longues études, à rendre à son pays d'honorables services dans une carrière utile. La mort l'a saisi au moment où il s'ouvrait à peine à la vie et où il ne connaissait de cette existence que les joies naïves et les éphémères tristesses qui accompagnent l'adolescence. Il laisse dans sa famille un vide douloureux qui sera difficilement comblé. Néanmoins, les témoignages de sympathie qui ont été prodigués à des parents désolés et dont les larmes ont coulé si abondamment seront pour eux, nous aimons à le croire, une consolation, car la part que nos amis prennent au malheur qui nous frappe en atténue toujours l'amertume.

Départ—Le nouveau steamer Humboldt est parti de New York mardi de la semaine dernière pour Southampton et le Havre. C'est son premier voyage. Il emporte $642,000 en espèces et environ quatre-vingt-dix passagers. La plupart de ces derniers se rendent à l'Exposition de Londres.

Connecticut—La Législature du Connecticut s'est réunie le 7 de ce mois. Le Sénat a choisi pour Président l'hon. Henry Peck; le speaker de la Chambre des Représentans est l'hon. Samuel Ingham.

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur la publication d'un jugement rendu par la Cour Suprême en faveur des propriétaires de la Place Annunciation. La dite place sera vendue demain à St-Louis, par N. Vignié, encanteur. Le jugement se trouve publié dans notre partie anglaise, à la suite de l'annonce de la vente.

Opera Italien—Le succès de Mlle Parodi dans le rôle de *Norma* n'a pas été un seul instant douteux. Elle a enlevé son auditoire au premier morceau qu'elle a chanté et a été couverte d'applaudissemens. Mlle Parodi n'est pas seulement une cantatrice de beaucoup de talent, c'est aussi une grande tragédienne. Elle trouve pour exprimer la passion des accents qui remuent profondément le cœur et le font battre à l'unisson de celui de l'artiste. Elle touche, elle émeut, elle entraîne, et lorsque le rideau vient à tomber sur toutes ces scènes, le spectateur est presque aussi haletant et brisé que la tragédienne.

La seconde et dernière représentation de *Norma* a lieu ce soir: la foule ne sera pas moins grande que mercredi. Mlle Parodi du reste nous quitte et part samedi pour l'Ouest. Nous regrettons qu'elle soit obligée de quitter si vite une scène où elle eût pu compter encore de nombreux succès.

Les personnes qui ont retenu des loges sont priées, afin d'éviter toute confusion, de passer au bureau de location avant 3 heures, pour prendre leurs billets.

THÉATRE D'ORLEANS.

Lundi prochain, 19 courant, bénéfice de M. Duluc: *Norma* avec Mme Devriès et le 3e acte de la *Reine de Chypre*. Nous reviendrons demain sur cette représentation et sur les titres du bénéficiaire aux sympathies du public.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE MUNICIPALITÉ.

A la séance d'hier soir, douze membres se trouvaient présents, sous la présidence du recorder Génois.

Dans son message, le Maire fait connaître les plaintes qu'il reçoit fréquemment des juges et des personnes qui ont affaire aux Cours, à l'égard du bruit occasionné par les voitures et les drays: il prie le Conseil de prendre des mesures pour obvier à cet inconvénient. Le Maire fait ensuite observer que, jusqu'à présent, on a négligé de se conformer à la loi qui prescrit qu'avant la réélection d'un officier un rapport doit être fait déclarant qu'il a versé tous les fonds qui lui avaient été confiés.

Le Conseil décide qu'un comité de trois membres soit nommé pour prendre des mesures à l'égard du bruit occasionné par les drays, etc.

A l'égard de l'observation du Maire dans le second paragraphe de son message, lecture est donnée d'une lettre du contrôleur, déclarant qu'il a examiné les comptes des divers collecteurs et qu'il les a trouvés corrects.

Le Conseil prend connaissance d'un affidavit de M. Bonner dans lequel il se plaint d'avoir été maltraité par le caporal Berniard—Ce sujet est renvoyé au comité sur la police, et le caporal suspendu de ses fonctions.

Plusieurs pétitions sont lues et référées à des comités.

M. Fabre présente des résolutions à l'égard des procès de la municipalité. Adoptées.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Cronan: il se plaint de ce que le contrat pour le pavage de la Levée lui ait été enlevé, et donne ses raisons.

Après quelques débats, le Conseil rappelle la résolution qui remet le contrat au rabais.

Le rapport et les résolutions du comité sur les finances sont pris en considération, et, après discussion, les résolutions sont adoptées.

Le steamer *Louisiana*, arrivé hier dans notre port, nous a apporté des journaux du Texas jusqu'au 13 du courant. Nous apprenons que le commandement de la 8me division militaire doit être confié au général Harney. Il était impossible de mettre un officier plus habile à la tête des troupes qui couvrent les frontières du Texas. Le général Harney a longtemps combattu les indiens et connaît à fond leur tactique et ne tarderait pas à les refouler dans les solitudes de l'Ouest. Peter Rogers, forçat évadé, a été arrêté par M. Hufford, dans la paroisse de Vermillon, (Louisiane) et reconduit sous bonne escorte au pénitentiaire de Galveston.

Le gouverneur Henry Smith, l'un des premiers colons du Texas et qui a assisté à presque toutes les batailles livrées pendant la guerre de l'indépendance, est mort à Los Angeles le 18 mars dernier.

Shreveport—M. J C Beall a été élu maire de Shreveport il y a dix jours.

Haiti—Nous recevons par New-York des nouvelles du Cap haïtien. Nos lecteurs savent ou ne savent pas qu'il se trouve dans la noblesse d'Haïti certain prince. Or, le prince Bobo, qui est dévoré d'ambition, s'est prononcé dernièrement contre Faustin 1er. Il est entré au Cap haïtien à la tête de vingt nègres, et jugeant avec raison que ces forces n'étaient pas assez considérables pour lui permettre de tenir la campagne il s'est retiré de nouveau dans les montagnes avec sa petite bande, qui s'était accrue dans la ville de quarante hommes. L'alarme a été si chaude au Cap haïtien que les portes de la douane ont été fermées. Soulouque en apprenant la rébellion de Bobo a expédié immédiatement un fort détachement de troupes vers la partie de l'île où le prince s'était réfugié. Si le pauvre Bobo tombe au pouvoir de Faustin il lui sera fait un mauvais parti, mais il n'est pas impossible non plus que le prince parvienne à organiser une armée et à renverser le trône impérial. Nous le saurons plus tard.

CHRONIQUE LOCALE.

Théatre des Variétés—On représente ce soir Le Sylphe et la farce de Fortunio; il y aura en outre un ballet.

Fatal accident—Un homme du nom de Elliot Orr, étant dans un état d'ivresse, est tombé d'une fenêtre du second étage d'une maison située à l'encoignure Levée et Commune, hier matin, à neuf heures, et est mort peu d'instans après. Le coroner a tenu une enquête et a rendu un verdict en conséquence.

Meurtre et fratricide.—Mercredi dernier, à dix heures, un individu du nom de P. G. Bignaud a été grièvement blessé d'un coup de feu par son propre frère dans une maison située rue Adèle, à Lafayette. Le bruit de la détonnation a porté plusieurs personnes sur le lieu du crime et ont entendu la victime s'écrier qu'elle avait été frappée par son frère. La balle a pénétré dans la joue gauche, la victime est dans un état d'insensibilité complète. Le frère de M. Bignaud qui tient un dépôt de pierres a été arrêté hier matin, et est maintenant en prison attendant l'examen de son affaire.

Jeu.—Geo. H. Clair, vagabond incorrigible, a comparu ce matin devant le recorder Génois, sous la prévention d'avoir porté des armes cachées; il portait un énorme couteau du bowie. Le recorder l'a condamné à vingt cinq piastres d'amende ou à défaut, à un emprisonnement d'un mois.

Maison désordonnée—Adèle Pellian, f. c. l. Jeannette Harrisson et Marie Ann Valentine, paraissaient devant le recorder Génois, accusées de tenir une maison désordonnée dans la rue St-Pierre, entre Bourbon et Dauphine. Le recorder les a condamnées à payer $50 chacune ou à défaut à un mois de prison.

Renvoyé—John Boath qui a été accusé devant le recorder Caldwell d'abus de confiance a été renvoyé hier. Les preuves n'étant pas suffisantes.

—Margaret Butterich, femme de couleur, a comparu hier, devant le recorder Génois, sous l'accusation d'avoir volé à M. G. Drew, à l'encoignure des rues Dumaine et Marais, une somme de $19 50 et un sac de voyage. L'affaire n'a pas encore été examinée.

Envoyé a la maison de travail.—Joanna Begley, accusée de vol, a été envoyée hier par le recorder Génois, à la maison de travail pendant trente jours.

CONSEIL GENERAL.

Ville de la Nouvelle-Orléans.

Séance extraordinaire de mercredi 14 mai 1851.

Le Conseil se réunit conformément à une convocation du maire.

M. Collens est appelé au fauteuil.

Membres présens—MM. J. W. Collens, J. M. Cucullu, C. de Fériet, L. J. Harris, S. H. Payne, Louis Sergi, W.C. Tompkins, C. M. Waterman—8.

Membres absens—MM. [illegible], Leeds, Lagenbahl—4.

Sur motion, le Conseil procède à l'élection d'un président. MM. Tompkins et Harris sont nommés vérificateurs. Sur 8 voix, M. Collens en obtient 7; 1 voix perdue. M. Collens est conséquemment déclaré élu président du Conseil.

Le secrétaire donne lecture du message suivant transmis par le maire:

Mairie de la Nouvelle-Orléans.
Le 14 mai 1851.

A l'hon. Président et aux Membres du Conseil Général de la ville de la Nlle-Orléans.

Messieurs—Je vous ai convoqués aujourd'hui pour vous prier de désigner des polls et de nommer des commissaires en vue de l'élection d'un Constable de la Deuxième Justice de Paix, en remplacement de M. M. Thomas, décédé, laquelle doit avoir lieu mercredi prochain, 21 du courant. Le district comprend le 5ème, le 6ème et le 7ème ward de la Municipalité No Deux.

J'ai l'honneur d'être, &c.,
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.

M. Waterman présente la résolution suivante, laquelle, sur motion et après la suspension du règlement, est adoptée:

Résolu qu'en vue de l'élection qui doit avoir lieu mercredi prochain 21 mai, pour un Constable de la Deuxième Justice de Paix de la ville de la Nouvelle-Orléans, les polls seront tenus aux endroits ci-après indiqués et sous la surveillance des Commissaires et Greffiers dont les noms suivent:

Cinquième Ward—Au dépôt de la pompe No 2, au coin des rues Natchez et Tchoupitoulas. Commissaires: C. Vantagen, W. H. Filkins, Townsend. Greffiers: W. T. Sprigg, E. T. Newell.

Sixième Ward—Dans la salle du Louisiana Hose Company, au coin des rues Perdido et Carondelet. Commissaires: R. B. Sykes, J. A. Ferris, J. W. Walsh. Greffiers: C. De Britton, J. Davis.

Septième Ward—Au dépôt de la pompe No 14, rue de la Commune, entre les rues St-Charles et Gironde. Commissaires: E. W. Peary, N. E. Bailey, James Lindsay. Greffiers: G. W. Dillard, W. Malcolm.

Sur motion, le Conseil s'ajourne pour se réunir de nouveau le second jeudi de juin prochain, à six heures de l'après-midi.

J. B. WALTON, Secrétaire.

FEUILLETON.

REVUE DE PARIS.

RESPECTUEUSE ET SINCERE EPITRE A L'OMBRE DU VERITABLE NAPOLEON.

Cher illustrissime et à jamais vénéré confrère,

Cette qualification doit vous indiquer tout d'abord le but principal de l'épître que je me fais l'insigne honneur de vous écrire. Elle s'adresse à l'homme de lettres, autant et plus qu'à l'homme d'Etat. L'un de ces titres ne saurait vous paraître inférieur à l'autre, tant s'en faut. C'est le premier qui tenta votre jeune ambition; c'est le dernier qui la consola vieillie. Les loisirs de Ste-Hélène continuèrent noblement les loisirs de Valence. L'empereur tombé revint aux primitives amours du sous-lieutenant. La plume immortelle qui finissait par une grave histoire, avait commencé par un léger roman. M. Thiers a copié sans façon les admirables pages de l'une, dans le récit qu'il nous fait des campagnes d'Italie; le feuilleton du *Siècle* va bientôt livrer l'autre, sinon à l'admiration de ses lecteurs, du moins à leur vive et respectueuse curiosité. Et à ce propos, permettez-moi, permettez au plus intime de vos émules en calligraphie; à qui ses modestes fonctions imposeront alors le pieux devoir de présider à cette révélation, la plus inattendue, sans contredit, comme la plus importante qui pût être faite de nos jours au monde littéraire;—permettez lui de vous exprimer ici, au nom de tous les écrivains de ce journal, au nom de tous les romanciers qui ont contribué à son succès, au nom particulièrement des Sue, des Dumas, des Karr, des de Menciaux, des Berthet, des Gonzalès, des Ferney, des Soulié, des Second, des Saintine, des Souvestre, des Pagès, des Gozlan, des de Balzac et des Lamartine;—oui, permettez lui de vous exprimer respectueusement combien nous sommes tous heureux et fiers de voir votre glorieux nom figurer désormais parmi ceux des collaborateurs du *Siècle*.

Mais, au surplus, l'amour des lettres et des arts, auquel la soi-disant aristocratie de nos jours a substitué grossièrement le feu sacré des écus, du pot au feu, du lansquenet, des chiens, des chevaux et des gourgandines;—cette noble passion fut la qualité distinctive de votre génération, de votre règne, de votre génie, je dirai même de la plus grande partie de votre famille. Votre frère Lucien a composé des poëmes, une traduction en vers et plusieurs tragédies. (Que sa mémoire me pardonne cette dernière indiscrétion!) Votre frère Louis n'est pas non plus innocent de toute velléité littéraire. Votre oncle, le cardinal Fesch, eut le travers des homélies, au même degré pour le moins que le fameux archevêque de *Gil Blas*. Votre belle-fille Hortense se fit connaître par des romances qui obtinrent un succès de vogue, et notamment celle-ci:

Partant pour la Syrie,
Le jeune et beau Dunois, etc.

dont elle écrivit les paroles, le chant et la guitare. Les dames du palais ne cultivaient pas toutes les arts elles-mêmes, mais la plupart eurent du moins beaucoup de bienveillance pour les artistes. Ce goût se fait encore remarquer aujourd'hui chez plusieurs grandes dames de la politique. Un de vos ancêtres avait donné déjà quelque lustre au nom de Buonaparte par ses opuscules poétiques. Enfin, votre neveu, monsieur Louis-Napoléon, a voulu suivre ces excellentes traditions de famille, et a pareillement *consacré aux muses ses moments perdus*. Bien perdus, en effet! Soit que son esprit, infiniment plus sérieux que le vôtre, ait dédaigné la futilité de vos premiers labeurs, soit qu'il ait voulu l'approprier aux questions prosaïques de notre temps; soit enfin qu'en s'efforçant de vous imiter en toutes choses, il veuille donner à la copie tout le mérite de l'originalité,—toujours est il que si, cédant à l'entraînement naturel de votre juvénile imagination, vous écriviez, vous, des nouvelles sentimentales, des romans passionnés, des dissertations pleines de feu sur le beau, le bon, le sublime, etc., comme les académies en proposaient alors, et receviez de l'une d'elles la première couronne qui dût ceindre votre front,—il brûlait son encens de jeune homme, lui, sur les autels de muses assez étranges: la muse de la poudre à canon, la muse du cacao, la muse de la betterave et de la canne à sucre.

Sa manière de protéger les lettres, les sciences et les arts, ne diffère pas moins de la vôtre. Vous combliez d'honneurs, de bienfaits et même d'égards, ce qui vaut mieux encore, les savans, les artistes et les écrivains; vous donniez six mille francs de pension au simple traducteur d'Ossian, à Baour-Lormian; vous receviez Talma dans votre intimité; vous poussiez à l'Académie l'auteur des *Templiers*, Renouard, pour l'inhumer tout vif dans un fauteuil; vous fréquentiez familièrement David; vous donniez galamment votre portrait monnayé à Mlle Georges; vous vous faisiez le collaborateur de Luce de Lancival; vous nommiez un simple versificateur, M. de Fontanes, grand-maître de l'Université impériale et royale; vous défendiez Spontini contre d'injustes cabales, et laissiez jouer la *Vestale* par ordre; vous fondiez les prix décennaux; vous décrétiez, du haut du Kremlin, l'organisation du Théâtre Français; enfin, vous remplissiez l'administration supérieure, la diplomatie et le sénat de tout ce que l'époque vous offrait d'intelligences d'élite. L'époque n'était pas riche en ce genre, il faut bien en convenir, et les chefs-d'œuvre que vous nous avez légués de la sorte ne sont pas très forts en général; mais je ne dis pas cela pour vous humilier, ce n'est pas votre faute: le plus bel empereur ne peut donner que ce qu'il a.

Voilà ce que vous faisiez, et la juste reconnaissance des arts, des sciences et des lettres ne vous fait point défaut. Dois-je vous rappeler les beaux vers de Lamartine, de Victor Hugo, de Casimir Delavigne, de Barthelemy, de Béranger, et ceux mêmes de tant de poëtes étrangers! Faut-il vous citer les innombrables livres, les innombrables statues, les innombrables tableaux qui ont fait de votre nom une des gloires de l'humanité même! Allons, allons, ne rougissez pas, grande ombre; ne faites pas de fausse modestie, au delà du tombeau; vous connaissez cela tout aussi bien que moi. Bref, je ne crois pas que l'admiration ait jamais dépensé pour un autre grand homme plus de rimes, plus de périodes, plus d'huile, plus de plâtre et plus de bronze posthumes qu'elle n'en a dépensé pour vous. Alexandre, César et Frédéric n'ont pas manqué d'agrément après leur mort, mais ils sont loin d'avoir été aussi bien traités, et je ne sache pas qu'aucun d'eux ait jamais eu son Marco Saint-Hilaire.

C'est un avantage suprême qui risque fort de manquer aussi à monsieur Louis Bonaparte. Il admire assez peu les arts, les sciences et les lettres, selon toute apparence, et les lettres, les sciences et les arts, j'ai regret à le dire, ne le lui rendent que trop bien! La faute en est à son entourage. Croiriez-vous, par exemple, qu'en présence d'une des plus remarquables générations de savans, d'écrivains et d'artistes dont puisse jamais s'enorgueillir notre pays, ses auteurs de ruban ne décorent guère qu'un seul homme d'intelligence, contre mille gendarmes? Croiriez vous que l'intendant de ses menus trouve de la place pour quatre-vingt-trois chevaux dans ses écuries, tandis que la littérature se voit représentée dans ses salons par M. Romieu, et la science par le docteur Véron? Croiriez-vous enfin que les Mécènes de cette bizarre époque ont supprimé la plus brillante moitié de nos écrivains, les romanciers, ceux-là même dont l'imagination passionne et charme le monde entier; ceux-là même dont les œuvres sont traduites avec enthousiasme dans toutes les langues; ceux-là même qui contribuent le plus efficacement à maintenir la supériorité intellectuelle de la France? Rien n'est plus vrai pourtant. Ils ont approuvé net, une loi qui flétrit les successeurs de Cervantes, de Fénelon, de Montesquieu, de Lesage, de Richardson, de Fielding, de l'abbé Prévost, de Voltaire, de Rousseau, de Mme de Staël, de Benjamin Constant et de Chateaubriand; et cela, sous l'ingénieux prétexte que le roman—(eût-il mérité le prix Montyon, comme *Picciola*; eût-il été admis par l'Université au nombre des livres classiques, comme *Télémaque*; fût-il moral, comme beaucoup le sont; fût-il du moins inoffensif, comme le sont la plupart),—que le roman, disons-nous, est nonobstant, par le fait seul du genre immonde auquel il appartient, une œuvre abominable et pernicieuse; oui, pernicieuse, mais surtout en ce sens qu'elle fait une concurrence trop redoutable à l'éloquence des auteurs de la dite loi. Donc, ils l'ont flétri d'un centime spécial, ce qui est parfaitement absurde, car si le roman est un genre essentiellement funeste, je ne vois pas ce qu'un centime de timbre peut lui donner d'innocuité. Quoiqu'il en soit, quand le *Siècle* publiera votre *Roman corse*, vos nouvelles, toutes les émanations de votre candide jeunesse, ô Napoléon le grand, cher, illustrissime et à jamais vénéré confrère, vous subirez [illegible] vous-même, comme écrivain pervers, comme odieux romancier, en vertu de la loi qu'a dû promulguer M. Louis Bonaparte, votre propre neveu. Ce sera, sans contredit, un curieux et édifiant spectacle. Le *Siècle* ne saurait le payer trop cher, et désormais il faudra retourner la locution proverbiale: On dira de vous que vous êtes un coquin d'oncle!

Mais j'ai hâte d'arriver à des griefs plus généraux, car le but principal de cette épître, vous vous en doutez sans doute, ô grand homme! est de vous porter, au nom de la république, une foule de plaintes contre la politique de l'Elysée d'en haut.

[illegible], à l'exemple du bon Dieu de Béranger, vous mettez quelquefois le nez à la fenêtre de votre céleste empire, pour voir un peu ce qui se passe dans notre petit coin, vous avez dû y trouver de bien grandes stupéfactions, depuis quelques années surtout! Quel [illegible], en effet, et qui méritait mieux [illegible] de Mme de [illegible] de voir, par exemple, l'héritier [illegible], du tyran, du chef de brigands, [illegible], du tigre et de l'ogre de Corse, [illegible] politiquement à la présidence de la [illegible] par l'aristocratie royaliste, par [illegible] qui vous ont affligé ses abominables qualifications!—que de voir le descendant du créateur des gabelous acclamé d'enthousiasme comme votre neveu, par les ennemis mortels du gabelou, par les paysans, par ceux-là même qui vous abominaient comme son oncle!—que de voir, enfin, le parti orléaniste, d'excellens et paisibles bourgeois, ceux-là même qui, en 1836 et en 1840, ont apprécié, injurié, condamné, emprisonné, comme factieux et comme perturbateur, confier bénévolement, en 1848, non point par entraînement, mais par raison, pensant [illegible], le soin providentiel de gouverner la France à l'ex-perturbateur de Strasbourg, à l'ex-factieux de Boulogne, comme au seul candidat qui pût protéger l'ordre et la tranquillité contre les perturbateurs et les factieux.

Et la politique donc! On parle de charade! L'*Illustration* est fière de ses rébus! La Chine nous vante ses bouteilles d'encre! En vérité, le cirage anglais lui-même est de l'eau de roche en comparaison!

Votre famille doit tout aux révolutions: son nom, sa fortune, son rang, son élévation, sa liberté, sa patrie même, et l'Elysée les laisse flétrir du nom de *catastrophes* par ses plus chers ministres! Enfin, n'ayant rien à attendre que de la bienveillance du parlement, quand le parlement lui renvoie maussadement ses Rouher, ses Baroche et ses Fould, il lui retourne obstinément ses Fould, ses Rouher et ses Baroche, revus, corrigés et considérablement aggravés d'un Faucher!

Du reste, hélas! les Martinville et les Cotto ne manquent pas non plus à la situation présente. M. Veron et M. Romieu en remplissent parfaitement les grotesques et sinistres rôles. Ce n'est pas d'ailleurs un des logogriphes les moins inextricables de la conduite de l'inextricable Elysée, que de voir ses plumitifs intimes s'ingénier à lui faire une popularité, comment? En proclamant dans le *Constitutionnel*, par exemple, que les prolétaires sont des voleurs, les ouvriers des brigands, les paysans des partageux, et les bourgeois des imbéciles, c'est à-dire en calomniant, en insultant, en exaspérant la nation tout entière, comme si ce n'était pas la nation même qui dispense la popularité, et que cette faveur publique dépendît uniquement des garçons de bureau du *Constitutionnel*!

Une telle politique, permettez moi cette anecdote comparative, ressemble singulièrement aux énigmes picturales d'un de nos paysagistes les plus célèbres aux yeux des amateurs d'ébauches, M. Isidore Rousset. Cet artiste, fort distingué d'ailleurs, envoya dernièrement un de ses tableaux à encadrer. L'encadreur, s'il faut en croire les détracteurs du système de l'artiste, prit l'œuvre champêtre en main, et examina dans tous les sens, pour chercher avant tout quelle devait en être la véritable pose. Il se fût même contenté de la meilleure. Mais il ne put distinguer rien de précis dans cette incompréhensible bucolique, et le piton même, que l'auteur avait fiché dans une des traverses de la toile, lui parut un indice plus propre à augmenter son incertitude qu'à le faire cesser. L'encadreur se rendit donc chez l'artiste pour lui soumettre humblement ses doutes.

L'artiste était absent.

—"Je vais vous dire cela, moi," s'écria résolument un des rapins de l'atelier; "je l'ai vu faire, je m'y reconnaîtrai tout de suite. Hé! tenez, voici justement le piton: c'est nécessairement le dessus de l'ouvrage. Mais, au contraire, c'en est le bas....on s'est trompé....attendez donc....ce n'en est ni le bas ni le haut....c'en est le côté droit....Distinguez-vous maintenant!....

"—Hélas! non.

"—Vous avez pardieu raison!....ni moi non plus!.... c'en est décidément le côté gauche .... à moins cependant.... Ma foi, au diable! .... je n'y vois goutte!.... j'y renonce!.... Jetez la chose à pile ou face!

L'artiste arriva sur ces entrefaites. L'encadreur et le rapin se crurent sauvés et lui firent part de leurs angoisses.

—"Ah! ah!" s'écria à son tour l'illustre paysagiste avec le dédaigneux sourire qui convient aux génies incompris. "Vous ne voyez rien là-dedans ni l'un ni l'autre!... Ça ne m'étonne pas!.... Vous n'êtes point les seuls!.... De semblables œuvres ne sont pas faites pour les yeux du vulgaire!.... Les tableaux des grands maîtres sont tous comme cela.... on n'y comprend rien du tout.... c'est ce qui les distingue de la croûte. Mais je suis là, moi! je vais vous renseigner! Je n'ai pas même besoin du piton! Voici le haut.... le bas, veux je dire.... Mais non.... mais si.... mais non!...."

Et ce disant, l'auteur tournait et retournait son œuvre, la regardait de ci, la contemplait de là, l'examinait de toutes façons, et sentait ses perplexités s'accroître à chaque nouveau coup d'œil.

"—C'est étonnant," continua-t-il, "j'ai fait cela, et je n'y comprends rien moi-même!.... Que diable ai-je voulu peindre!.... je ne m'en souviens plus! J'en ai tant brossé d'autres depuis! On a quelquefois d'étranges défauts de mémoire!.... Pauvre humanité!.... Mais au surplus, je suis bien bon de m'amuser à si misérable recherche!.... Mettez-y quatre pitons au lieu d'un.... rien de plus simple.... un de chaque côté. L'acquéreur prendra l'affaire comme bon lui semblera! il me suffit d'avoir fait le chef-d'œuvre.... c'est à lui, au bourgeois, au pékin, de chercher ensuite la manière de s'en servir! Les ouvrages de pareille force sont de ceux d'ailleurs qui n'ont rien à perdre à ce qu'on les admire dans tel ou tel sens. Ils restent beaux, n'importe comment. Portez-vous bien."

Je me permettrai de vous demander, cher, illustrissime et à jamais vénéré confrère, si cette anecdote, plus ou moins véridique, n'est pas la traduction littérale du système politique qui obscurcit l'Elysée. Quel en est le haut? quel en est le bas? quels en sont les côtés? Est-elle légitimiste, orléaniste, républicaine ou bonapartiste? On y remarque des cercles, des discours, des actes, des lettres, des revues, des brochures, des démentis, des conversations, des tentatives, des lois, des velléités, des manifestes et des ministres de toutes les couleurs, et certes les quatre derniers pitons qu'on vient d'y planter sous le nom de Baroche, de Rouher, de Fould et de Leon Faucher, ne sont guère de nature à en déterminer le vrai sens. Ce qu'il y a de plus clair là-dedans, pour continuer la métaphorique application de mon anecdote, c'est qu'en fait de système, tout bien examiné, celui-là n'est qu'une croûte.

Je sais bien que ce n'est pas la faute de monsieur votre neveu. Dieu me garde d'incriminer auprès de vous ses intentions, qui sont excellentes, j'en ai la certitude. Vous ne le permettriez pas, d'ailleurs, car vous avez toujours aimé à laver la politique en famille. C'est la faute à ses conseillers. Ils sont là, près de lui, une bande d'impérialistes, ou, pour mieux dire, d'empiriques, se disant plus bonapartistes que Louis Bonaparte lui-même; qui le trompent assurément, ou je suis bien trompé à mon tour; qui s'efforcent de le pousser de l'Elysée aux Tuileries, sans songer que cette route là est également celle de Vincennes; qui lui crient sur tous les tons, comme M. Romieu dans le *Spectre Rouge* de 1852:—que la France ne veut plus de la république,—qu'elle est devenue anti-démocrate,—qu'elle a horreur de toute liberté,—que le moindre progrès lui est odieux,—qu'elle implore le régime du sabre,—qu'elle demande un maître, un despote, un tyran;—qu'elle ne forme plus qu'un vœu: le rétablissement de l'empire et de *la loterie*, dans l'intérêt de l'ordre et de la religion;—qu'elle se donnera au premier venu, plutôt que de ne pas se donner du tout;—qu'il ne tient qu'à lui seul d'être ce premier venu;—que l'opinion l'exige, mais qu'au surplus l'opinion n'importe plus guère, car le règne de la raison est heureusement passé;—que l'*ère des Césars*, l'ère de la force et du Bancal, est enfin advenue;—que *le canon seul peut régler les questions du siècle*;—que les seuls arguments valables sont désormais la *longue file* de ces philosophes de bronze qu'on appelle des *mortiers*, lesquels ne demandent pas mieux que de réfuter le *fléau des idées*, et de convaincre, en la *châtiant* et en la *fustigeant*, *l'immonde et stupide foule*;—qu'il faut *substituer la force à tous les textes*;—que vous, son oncle, vous n'avez pas fait autre chose, et que c'est justement là ce qui constitue votre habileté suprême.

Votre habileté!.... O grand homme!.... Maintenant que vous pouvez vous juger impartialement, vous savez mieux que personne combien cet éloge est peu mérité. Singulière habileté, en effet, celle qui aboutit finalement à se faire mettre à la porte! Les orléanistes aussi continuent d'appeler Louis Philippe un habile homme! Demandez lui là-haut ce qu'il en pense!

Vous eûtes d'éminentes qualités. Vous fûtes, certainement, le plus grand capitaine des temps modernes, pour ne pas dire de tous les temps, car je ne suis pas assez bon tacticien pour savoir ce qui peut en être, à une ligne près, je l'avoue humblement.—Vous fûtes brave entre les braves, quoiqu'en aient dit les royalistes, les amis actuels de votre neveu, car vous eûtes le plus difficile de tous les courages, le courage qui ne se bat pas, celui qui risque sans riposter.—Vous eûtes une intelligence incomparable, une mémoire phénoménale, une fascination irrésistible. On peut dire que vous magnétisâtes l'Europe, la France, l'armée surtout, et que celle-ci fut pendant quinze ans pour vous une somnambule aussi docile que peu lucide.—Vous eûtes l'instinct de l'organisation, à l'égal du plus expert mécanicien, mais vous fîtes de la nation une sorte d'immense machine, un gouvernement à la Jacquart, dont le libre arbitre individuel était exclu, malgré la volonté de Dieu; où chaque être pensant figurait en sa place, à titre de simple rouage, et dont votre main de fer tournait impitoyablement la manivelle.

Vous fûtes sans contredit le plus habile metteur en scène du théâtre politique. Le décor, la coulisse, le costume, la cantonnade, le souffleur, la pompe, l'éclat, la claque, rien ne vous manqua, et vous sûtes tirer le meilleur parti des moindres détails pour la fantasmagorie de vos mimodrames, jusqu'à la façon même de marcher, de vous asseoir, de vous taire et de renifler une prise de macouba.—Vous eûtes par excellence le don magique du commandement, et vous sûtes tout faire obéir, tout excepté vous-même.—Vous fûtes éloquent plus que César, plus qu'Annibal, plus qu'aucun charlatan du monde, et, ce qui est infiniment plus rare, vous n'employâtes l'étourdissant prestige de la plume et de la parole qu'à exalter les nobles instincts, les grandes idées, les sentiments héroïques de votre crédule auditoire.—Vous eûtes au plus haut degré le sentiment du beau, du grand, du gigantesque même.— Il y a mieux: vous fûtes spirituel et gai, en même temps que sérieux et profond, et, plus d'une fois même, Sa Majesté daigna descendre jusqu'au calembour, jusqu'au simple jeu de mots. Qui ne se rappelle, comme échantillon du genre, votre amusant colloque avec un novice fonctionnaire.—"Comment te nommes-tu?" lui demandâtes-vous.—"Je me nomme Albaise," répondit-il; "et je suis de Pontoise, en Seine-et-Oise."—"J'en suis bien aise," interrompîtes-vous en souriant, enchanté de lui avoir cherché noise. Il y a mieux encore. vous fûtes affable, obligeant, humain; vous fûtes bon homme, en même temps que grand homme; mais vous le fûtes à votre manière, et si vous faisiez tuer cent mille hommes sur un champ de bataille, du moins vous les regrettiez beaucoup après. C'est bien quelque chose de la part d'un grand capitaine—Enfin, phénomène unique, vous fûtes parfaitement probe, désintéressé, honnête, ce qui m'a toujours semblé la plus étonnante des innovations en matière de gouvernement.

Que si vous n'êtes pas content de cet éloge, cher, illustrissime et à jamais vénéré confrère, je serai forcé de croire que le goût de la flatterie nous a suivi outre-tombe. On me dirait alors que les ombres elles-mêmes restent sujettes au rhume de cerveau, que je le croirais possible. Tant pis pour vous! je n'ai pas le moindre grain d'encens à vous offrir de plus. Vous fûtes tout cela, mais vous ne fûtes point habile. L'habileté en politique ne se juge qu'au résultat. Le succès seul la prouve et la consacre. Qu'est-ce, en effet, que l'habileté politique? C'est l'art d'apprécier sainement l'état des mœurs, des idées, des opinions, des besoins et des tendances d'un peuple, au moment où l'on se trouve appelé par la naissance, l'usurpation ou la badauderie publique, peu importe, à prendre la direction des affaires;—d'apprécier sainement aussi l'état relatif des pays voisins;—d'apprécier sainement en outre, les ressources et les limites de sa capacité propre;—et alors, quand on s'est rendu sainement compte de ces conditions particulières, générales et personnelles, d'imaginer un système qui leur soit parfaitement adapté;—qui tende à augmenter tellement la grandeur, la puissance, la prospérité, l'influence et la richesse de ce même pays;—qui favorise autant que possible ses progrès en tout genre;—qui surmonte les obstacles aussi pacifiquement que possible, et qui suscite le moins possible d'oppositions;—et enfin, de marcher au but aussi vite que le permettent les circonstances, mais d'un pas sûr, résolu, invariable;—de l'atteindre heureusement, et de mourir ensuite on ne peut plus commodément dans son lit.

Cela posé, j'ajouterai, comme exemple, que Louis XI fut habile. Il entreprit de duper la grande vassalité: il la dupa et mourut commodément dans son lit, entouré de ses petites madones de plomb.

Richelieu fut habile aussi. Il entreprit de museler la noblesse féodale qu'avait dupée Louis XI; il la musela, et mourut commodément dans son lit, entouré de ses jolis petits chats.

Louis XIV fut habile aussi. Il entreprit d'apprivoiser la noblesse qu'avait muselée Richelieu, et de faire de tous les grands vassaux de la couronne, précédemment si puissans, si fiers et si rétifs, autant de valets dociles, pour le service de sa personne et l'ornementation de sa cour. Il les apprivoisa, et mourut dans son lit, entouré de ses confesseurs et de ses ci-devant maîtresses.

Nous n'avons pas eu un seul homme vraiment habile à la tête du gouvernement depuis Louis XIV. Nous n'avons eu que des insouciants, des fous, des niais, des énergumènes, des exploiteurs, des financiers, des bigots, des entêtés et des ignares. Quant à vous, cher, illustrissime et à jamais vénéré confrère, vous étiez doué de trop d'orgueil, de trop d'ambition, de trop d'imaginative, de trop de cœur surtout, pour posséder la plus mince pièce même de cette vulgaire habileté. En un mot, vous étiez un trop grand homme pour être un homme habile.

Je n'en veux d'autres preuves que votre insuccès même. C'est à la hauteur prodigieuse de son essor qu'il faut toiser votre génie; c'est à l'effroyable profondeur de sa chute qu'il faut mesurer votre inhabileté. Aussi, là, franchement, qu'est-il resté de cette monarchie universelle que vous aviez rêvée en dehors de toute sagesse humaine, malgré les peuples dont vous étouffiez les nationalités, malgré les rois dont vous exaspériez le légitime orgueil? Qu'est-il resté de cette gigantesque féodalité que vous aviez élevée avec tant de confiance sur le terrain mouvant de la France révolutionnaire? Qu'est-il resté enfin de cette glorieuse époque dont le calendrier compte au moins une victoire par jour? Ce qu'il nous en reste de tout cela, hélas! de beaux souvenirs, [illegible], nos frontières à reconquérir, des [illegible] à reprendre, la révolution à recommencer sans cesse, des libertés à disputer sans cesse, la réaction à combattre sans fin, le Cirque olympique, la conscription, l'impôt sur les boissons, la ferme de la poudre, le monopole des cartes, la régie des tabacs, l'acteur Gobert, son neveu Edmond, l'Elysée actuel, et enfin d'exécrables cigares. C'est surtout des cigares que je veux garder rancune, car vous pouvez vous vanter là-haut de nous faire fumer de bien mauvaises choses ici-bas.

Telle est pourtant l'éblouissante fantasmagorie dont les ravaudeurs de l'Elysée voudraient tenter l'impossible restauration. Votre neveu ne partage point leur chimérique espoir, j'en ai la conviction, et il ne songe point à réveiller le moins du monde le songe dont vous avez été réveillé si cruellement à Sainte-Hélène. C'est un de ces songes dorés qu'on ne fait point jamais deux fois. Il ne serait pas mal néanmoins de prémunir son oreille, un peu trop crédule peut-être, contre les séductions [illegible] des Véron et des Romieu. Quant à moi, j'y renonce. Ma plume s'est usée sans [illegible] leurs conseils, de même que la foi de son fidèle Ham s'est enrouée vainement à lui jeter les plus sages avertissements contre les Baroche, les Fould et les Faucher. A votre tour donc, cher, illustrissime et à jamais vénéré confrère. Faites descendre dans son esprit les lumineuses inspirations de votre expérience. Hâtez-vous de lui souffler que votre règne si éblouissant n'a fait qu'un rapide météore, et point un immuable soleil;—que les météores ne se raniment pas lorsqu'une fois ils sont éteints, car s'ils s'éteignent, c'est pour se noyer en vaine fumée;—que la fable de la grenouille et du bœuf semble avoir été écrite tout exprès pour sa camarilla;—et enfin que tenter un décembrome sans l'expression consacrée, sans Arcole, sans Rivoli, sans Pyramides, sans gloire et sans génie,—ce serait, [illegible] des sentiments [illegible] encore [illegible] temps que du vôtre,—hé bien! ce serait tout bonnement parodier, singer, travestir et non pas imiter [illegible] serait faire, en un mot, non de l'empire, mais de l'empirisme.

Permettez-moi, cher, illustrissime et à jamais vénéré confrère, d'espérer l'insigne faveur d'une réponse courrier par courrier, et daignez agréer, en attendant, l'expression de l'admiration profonde

De votre respectueux et dévoué rédacteur en chef,
Louis DESNOYERS.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Jeudi soir, 15 mai.

Il y a eu aujourd'hui un peu plus d'activité dans les cotons; 4000 balles ont été vendues à une baisse de ⅛ @ ¼. Nous quotons de 8⅛ @ 9⅛ le middling @ good middling.

Le sucre est ferme; il s'est vendu 4,000 boucauts de 5½ @ 6 cts la liv. pour le fair. Il a été vendu 250 barils de mélasse de 23¾ @ 35 cts le gallon, recuite.

Farine; ce marché est languissant et les prix ont baissé. Nous remarquons une vente de 2,000 barils à $3 75 et 3 90 pour l'Ohio et à $4 et 4 15 pour le St Louis et l'Illinois. 7,500 sacs de mais ont été pris de 45 @ 50 cts le boisseau.

Les provisions n'ont pas changé. Le mess porc se vend à $14 75 et 15. Le bacon est toujours en bonne demande à 8⅞ et 9 pour les plats côtés, et à 6⅞ et 7 pour les épaules.

Le whiskey se vend de 19 @ 19½ cts le gallon le rectifié.

Le change est toujours le même. Nous cotons: Sterling, de 100 @ 110¼—Paris, 5f 12½ @ 5f 05—Traites sur New York, à 60 jours, ½ @ 1 pour cent d'escompte—Check, ¼ @ 1 pour cent de prime.

Le fret est très ferme. Coton pour Liverpool, 19/32 cts la liv.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPEDIES.—

Navire Monmouth, Hickling, pr la Havane.
Josiah Bradlee, Manfield, pr Glasgow.
Barque St Lawrence, Prince, pr New-York.
Brick Josephus, Pitcher, pr Savannah.
Goelette Diamond, Mack, pr Pensacole.
Geo Lincoln, Rogers, pr Brazos Santiago.

—ARRIVES.—

Steamship Louisiana, Lawless, de Matagorda et Galveston.
Steamship Fanny, Foote, de Brazos.
Barque Gerad, Chase, de Vera Cruz.
Elizabeth, Devey, de Liverpool.
Goelette Star, Parker, d'Aransas Bay.
Pour les steamboats, voir notre partie anglaise

LISTE DES NAVIRES
En destination pour la Nouvelle-Orléans.

HAVRE.

Navire Dorcas Prince, Blanchard,	parti le 9 av
Navire Dublin, Ekolfield,	parti le 31 mars
Navire John Hancock, Levensaller	parti le 1er av
Navire Leonidas, Jourdan,	parti le 9 avril
Navire Geo F Patten, Stinson,	parti le 8 mars
Navire Cornelius, Blanchard,	parti le 2 avril
Navire Garrick, Fales	partant le 10 mai
BORDEAUX.	
Navire Alexandre, Cadou,	chargeant le 5 av
Navire Belle Assize,	do do
Navire Lavinia,	do do
Navire Salamander,	parti le 5 av
Navire Prince Adalbert, Dubel,	partant en av
Navire Ontario, Pawne.	expédié le 12 av
Navire John Holland, Vesper,	partant en av
MARSEILLE.	
Navire Orontubo, Profumo.	parti le 18 mars
CADIX.	
Navire Wm Ward,	partant en av
PALERME.	
Barque H W Moncure, Titcomb	parti le 21 mars
Barque Lycurgus, Roach,	chargeant le 4 av
Navire Louisiana, ——	charg. le 21 mar

Le navire LEMUEL DYER, capt. Bagory, dernièrement arrivé du Havre, est maintenant prêt à décharger sa cargaison au No 3, 3me Municipalité.

Les consignataires sont invités à ôter leurs permis de la Douane pendant les cinq jours suivants, autrement les marchandises seront envoyées aux magasins publics à leurs frais et risques.
H V BAXTER,
13mai 79, rue de la Commune

J'AI donné ma procuration à M. GUSTAVE TOURNADE. Les personnes avec lesquelles je me trouve en affaires devront en conséquence s'adresser à lui. N. LAFARGUE. 15 mai

DURANT mon absence de cette ville, M. J. D. [illegible] gèrera [illegible] de mes affaires et signera par procuration, suivant acte pardevant Théodore Guyol, notaire public.
15 mai—3 A. LECOURT

MAISON HAUTE A LOUER pour le 1er mois prochain, située rue du Canal, No 199, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser à VOR HEBERT,
15 mai 149 rue de Chartres

Vente de Linge fait, Chemises, Souliers, etc. etc.

J B SLACHE & Co, vendront aujourd'hui à dix heures, à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77, un assortiment composé de 250 lots de linge fait, chapeaux, bottes, etc. etc, parmi lesquels 200 douzaines chemises blanches à devants en toile.

L'attention des acheteurs est appelée à cette vente, qui aura lieu sans réserve.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—Le 15 mai 1851—Conseil Général—Séance spéciale de mercredi 14 mai 1851—Résolu qu'à l'élection qui sera tenue mercredi prochain, 21 mai 1851, pour Constable de la Seconde Justice de Paix de la ville de la Nouvelle Orléans, les polls se tiendront aux endroits ci après nommés et sous la surveillance des inspecteurs et greffiers dont les noms suivent:

5me district—A la case à pompe No 2, encoignure Natchez et Tchapitoulas—Inspecteurs: C Vontagen, W H Filkins, Towsend—Greffiers: W F Sprigg, E F Newell.

6me district—Dans le local du Louisiana Hose Company, à l'encoignure des rues Carondelet et Perdido—Inspecteurs: R B Sykes, J A Ferris, J W Walsh—Greffiers: Charles DeBritton, J Davis.

7me district—A la case à pompe No 14, rue de la Commune, entre St Paul et Gironde—Inspecteurs: E W Perry, W E Bayley, James Lindsey—Greffiers: Geo W Dillard, W Malcolm

T W COLLINS, président.
Approuvé le 15 mai 1851.
A D CROSSMAN, maire
Pour copie conforme, H BIER, commis

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Le 15 mai 1851.

Les inspecteurs et Greffiers nommés par la résolution qui précède pour présider l'élection qui sera tenue le 21 courant, sont invités à venir à la Mairie pour se assermenter le plus tôt possible.
A D CROSSMAN,
16 mai Maire

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS—15 mai 1851—Avis est par le présent donné qu'en vertu d'une résolution du Conseil de la Municipalité No Un, passée le 4 octobre 1850, je vendrai à l'adjudication au plus bas prix, à mon bureau lundi, le 26 courant, le contrat pour réparer enduire et peindre l'entrée de l'Hôtel de Ville, conformément aux spécifications déposées au bureau du Voyer.
16 mai A D CROSSMAN, Maire

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—MAI 1851.

SONT invitées à se présenter à ce consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Arcueil, Mlle Hne & Mlle Cécile	Givaudan, la dame Vve
Berti Debat, Pierre	Guéit, Jacob
Bernard, Pierre	Guérin, Jean Pierre
Baqué,	Jung, Alexandre
Boissel, Vve Rossignol	Hattel, Pre Eug & Pre Amédée
Borie, Jean Etienne	Herson, les époux
Baton, Louis Charles	Lemonnier, Frédéric
Bouvret, Mme Vve	Lechevallier, Jules
Beranger, Justin	Lenfant, les époux
Beaucie, Jean	Landriaud, les époux
Beauregard, Puzzol Eugénie	Leclerc, Louis
	Muller, Ludwig
Castagniere, Michel	Moulin, Charles Isidore
Charest de Lauzon, Me Veuve	Morel, Achille Régulus
	Mengel Hyppolite
Cornen, les époux	Marraine, Jean
Clauzure,	Navarre, Victor
Chaumartin, Hyppolite	Pillet, Oscar
Chaupi, J B	Pujos, les époux
Delage, Pierre,	Pagel, Jean Baptiste
Desommes,	Poncet, Antoine
Duplex, Louis et Léon	Royer, Casimir
Dartigues, née Sel	Regnier Dufout
Desdunes, Jean Baptiste	Rossignol, Desdunes Arcueil
Eschal André, boucher	
Engelsheim, Jn Bte & Adolphe	Rossignol, Desdunes Arcueil Vve
Fourchy, née Hattrel	Robin, la dame Vve
Fazende, les époux	Sel, François
Guilleband, boucher	Sel, Emilie Mlle
Gaigani, Ursule	Salles, [illegible] Mlle
Gros, la dame Vve	Vidal, Jodien Hercule
Grisolle, Ange	Vandergriff, les époux

La Chancellerie du Consulat de France, située, rue Royale, No. 109, entre St-Louis et Conti, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.
16 mai

GRAISSE—500 barillets prime, à vendre par SECOMB & VOORHIES,
16 mai Tchoupitoulas, No 15.

ALCOOL—25 barils, à vendre par SECOMB & VOORHIES,
15mai Tchoupitoulas, No 15

EPAULES—25 tierçons de Bowsley Haugh's extra pressées au sucre, à vendre par SECOMB & VOORHIES,
16 mai Tchoupitoulas, No 15.

BAQUETS PEINTS—300 douzaines en débarquement et à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
16mai 29, Vieille Levée.

SUB CARB SODA—100 barillets, supérieur, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
16 mai 29, Vieille Levée.

INDIGO—3 caisses de Manille et D Madras, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
16mai 29, Vieille Levée

BLANC DE CERUSE—30 tonneaux pur et de première qualité, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
16 mai 29, Vieille Levée

VIN DE SHERRY—300 quarts et caisses, supérieurs, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
16 mai 29, Vieille Levée

VIN DE PORTO—10, quarts vieux et supérieur, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
16 mai 29, Vieille Levée

EN débarquement du navire Cesare, de Marseille—
110 barriques vin rouge Belfort;
200 caisses vin Muscat Frontignan;
50 caisses Vermouth;
200 cruchons à Curaçao;
300 flacons à Marasquin;
20 paniers bouteilles vides à liqueur.
25 paniers bouteilles noires à vin,
20 caisses salaisons, olives, capres, anchois, cornichons, thon mariné.
2 jarres fruits assortis, confitures;
1 caisses eau fleur d'oranger;
6 estagnons do do.
A vendre par ANT GIRAUD,
15mai—6 46, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Cesare, venant de Marseille,
100 caisses eau de fleurs d'oranger grand modèle;
10 do estagnons do;
10 do eau de rose; à vendre par L MAJESTE, 60, Vieille Levée, entre St-Louis et Conti

SIROP de calebasse, beurre de cacao, Cire blanche, manabe, Miel en barils, à vendre par H BONNABEL, Droguiste,
15 mai 37, rue Tchoupitoulas, encoig Natchez

TANNIN, santonine, strychnine, Acide tartarique, sulfate de quinine, Sel d'Epsom en barils, sel de Glauber do, Mercure coulant, médecines patentées de toute sorte, baume du Canada, Tabac en vessies dit Scotch, do en bouteilles, jarres, &c, à vendre par H BONNABEL, Droguiste, 37, rue
15 mai Tchoupitoulas, encoig. Natchez

HUILE DE LIN—2500 gallons crues et cuites, à vendre par W F VREDENBURGH & CO,
15 mai No 29, Vieille Levée

25 barils noir de fumée pour raffineries, à vendre par W F VREDENBURGH,
15mai No 29, Vieille Levée

60 barriques vin rouge de Marseille, marque Bergasse, en débarquement du navire Cesare et à vendre par G. M. LUCAS,
15mai 30, Bienville

VIN DE CHAMPAGNE—En déchargement du navire Lemuel Dyer, du Havre, et à vendre par les soussignés:
80 paniers vin de Champagne, en bouteilles et demi bouteilles, de la marque "Irroy."
LEOPOLD JEANNET & Co,
15mai 22, rue St Louis

ABSYNTHE SUISSE—25 caisses absynthe Suisse de Yersin & Lecoultre, à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co,
15mai 22, rue St Louis

EAU DE VIE DE COGNAC au drawback—15 fûts eau de vie de Cognac E R Martin & Co, des années 1842, 1844 et 1848, dans les magasins de la Douane, à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co,
15mai 22, rue St Louis

SERRURES FRANCAISES—20 caisses serrures françaises, numéros assortis, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co,
15mai 22, rue St Louis

VINS EN CAISSE—200 caisses vins fins, en magasin et à vendre par LEOPOLD JEANNET & Co,
15mai 22, rue St Louis

SUCRE blanc, jaune et brun, en magasin à vendre par S DE VISSER & CO.,
15 mai 26, Vieille Levée

CAFE—570 sacs prime vert café de la Havane, en magasin à vendre par S. DE VISSER,
15 mai 26, Vieille Levée.

Peintures de D F Freeman & Co—Manhattenville, New-York.

LES soussignés, agents de la susdite manufacture, ont en main 1,500 barils verts de Paris, permanent impérial, du vert et jaune de chrome, sec et à l'huile, bleu de Prusse, vermillion, &c., à vendre au prix de New-York, ajoutant seulement les assurances et le fret, par W F VREDENBURGH & CO,
15mai 29, Vieille Levée

VITRES—1,200 caisses vitres de Waterford, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
15 mai 29, Vieille Levée

DIVERS—En magasin et à vendre par le soussigné:
20 barils thérébentine;
15 do huile de lin crue,
10 do do do bouillie;
1000 livres litharge en petits fréquins;
1000 do minium do do do;
20 barils blanc d'Espagne;
20000 livres blanc pur;
20000 do do No 1;
20000 do do extra, colis assortis;
500 kegs peinture verte;
200 do vert impérial;
500 livres vert de gris à l'huile.
P CUSACHS, Encoignure
13 mai Royale et St-Philippe

CAPSULES—500,000 capsules blanches et colorées, grandeurs assorties, à vendre par P CUSACHS, Encoignure
13 mai Royale et St Philippe

ACIDE MURIATIQUE—15 barils, à vendre par P CUSACHS, Encoignure
13 mai Royale et St-Philippe

INDIGO—10 surons indigo de Guatemala, à vendre par P CUSACHS, Encoignure
13 mai Royale et St-Philippe

TABAC EN FEUILLES—20; balles Nos 1, 2, 3 4 et 5, de la nouvelle récolte, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
13 mai 34, Vieille Levée

SUCRE de la Havane—500 caisses blanc, jaune et brun, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
13 mai 34, Vieille Levée.

CIGARES de la Havane—500,000 Imperiales, Regalias, Canones, Panetelas, Cilindrados et Militares, marques de choix à vendre par DELVAILLE & MORENO,
13 mai 34, Vieille Levée

MIEL—10 barils qualité supérieure, à vendre par DELVAILLE & MORENO,
13 mai 34, Vieille Levée

CASSE—500 paquets, à vendre par [illegible] & Co,
26 avril [illegible], rue Tchoupitoulas

RAIL ROAD DE LA NOUVELLE-ORLEANS, JACKSON ET LE NORD.

Avis est par le présent donné que les livres de souscription pour les actions du Rail Road projeté entre la Nouvelle-Orléans, Jackson et le Nord seront ouverts jeudi 1er mai 1851, à 9 heures A. M. aux endroits suivans, sous la direction des membres du comité permanent des voies et moyens, savoir:

JAMES ROBB, Banque rue du Camp.
LEONARD MATTHEWS, bureau de la Compagnie du Soleil encoignure Camp et Commune.
W. H. GARLAND, bureau du trésorier, Seconde Municipalité
PETER CONREY Jr., Banque rue du Canal.
J. P. BENJAMIN, bureau rue Canal.
H. C CAMMACK, rue Carondelet.
Hon. ISAAC T. PRESTON.
J. P. HARRISON, Maison Payne & Harrison, rue du Camp.
Col. W. J. CAMPBELL, bureau du Gaz.
J BALDWIN, Compagnie d'Assurance, Southern Life, rue du Camp
GLENDY BURKE, rue du Canal.
R. W. MONTGOMERY, rue du Canal.
H. J BUCKNER, bureau Buckner & Stanton, rue Gravier.
A.D KELLY, Maison Kelly & Conyngham, rue du Camp.
GEORGE CLARK, Notaire rue du Camp.

Les personnes ci-dessus désignées sont les agents officiels choisis par la Convention. Toutes personnes de la ville ou de la campagne qui s'intéressent à cette entreprise peuvent obtenir des listes de souscription et les pouvoirs à cet effet, en s'adressant à James Robb à la Banque.

Les propriétaires des journaux de la ville de la Nouvelle-Orléans, Lafayette et des campagnes sont invités à ouvrir des listes de souscription.

Par ordre du comité.
JAMES ROBB, Président.
John Calhoun, Secrétaire 1 mai

EGLISE PROTESTANTE FRANÇAISE.

Pasteur—M. WOLFF, de Genève.

LE service a lieu le dimanche à onze heures, dans l'Ecole Publique, encoignure Canal et Franklin. 10 mai—6

AVIS d'élection pour Constable de la Seconde Justice de Paix. Les votans qualifiés résidant dans la Seconde Municipalité, entre les rues Julie et Canal et le Lac, sont par le présent notifiés qu'en vertu d'un writ d'élection à moi adressé par Son Excellence Joseph Walker, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, une élection sera tenue dans le dit district, mercredi 21 courant, pour remplir la vacance dans le bureau du Constable de la Seconde Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans occasionnée par la mort de M. M. Thomas, ex-constable de la dite Cour; les polls seront ouverts de neuf heures du matin à six heures de l'après-midi, aux endroits désignés ou sous la surveillance des commissaires et greffiers qui seront nommés par le Conseil Général de la Nouvelle Orléans. L'élection sera conduite et les retours faits au soussigné conformément à la loi.

Bureau du shérif—Nouvelle Orléans, le 10 mai 1851. JOHN L LEWIS,
10 mai Shérif.

La Tivolienne,
PAR H. ROLLING.

Le succès de cette nouvelle POLKA ALLEMANDE, exécutée par l'orchestre du Jardin de Tivoli, a engagé l'auteur à la publier et à l'offrir en vente dans les principaux magasins de musique. 6mai—9

TEXAS. Colonie Castro.

DERNIER AVIS—COLONIE CASTRO TEXAS. Les colons qui ont été appelés au mois de mai dernier par le Consul Français pour obtenir leurs terres dans la dite colonie, conformément à la loi, devront se présenter eux-mêmes avant le délai au soussigné afin d'obtenir leurs terres, car le privilège des réclamations de terres expirera le 15 septembre 1851 en vertu de la limitation de la loi. S'adresser de 9 à 12 et de 4 à 6 heures à F BRICHTA, Agent des terres du Texas, rue de la Commune, No 45. 9 mai—1m

SEINES, EPERVIERS, &c. &c.

12 DOUZAINES EPERVIERS et 100 SEINES de toutes dimensions. Aussi un grand assortiment d'articles pour la pêche. En magasin et à vendre par W B McCUTCHON & CO,
9mai 55, rue du Camp

Machines à vapeur à vendre.

UNE machine à vapeur horizontale, de la force de 20 chevaux, avec ses deux bouilloires, convenable pour moulins à scie, à sucre et à mouler. UNE MACHINE à action verticale, de la force de vingt-cinq chevaux, avec ses deux bouilloires. Ces deux de seconde main. S'adresser à [illegible] Enterprise Works, [illegible]
7mai—9 Rue [illegible], No 74

A LOUER à bon marché—La [illegible] maison en brique à trois étages, située encoignure St-Ferdinand et Levée. S'adresser à J B DUCKET,
3mai Rue St-Louis No 14.

A LOUER—Un bureau situé rue de la Douane, No 62, entre le Passage de la Bourse et la rue Royale. Possession en sera donnée le 15 courant. Pour les conditions s'adresser à LEOPOLD JEANNET & CO,
8 mai 22, rue St Louis

A LOUER—La maison en briques à trois étages, située rue Bourbon, No 86, entre Conti et Bienville. Elle sera délivrée en bon ordre le 1er juin prochain. S'adresser à G. TOURNADE,
7mai No 75, rue Conti

CHEVAL A VENDRE. Les personnes désirant acheter un cheval de monture pour dames pourront [illegible] au No 77, rue de la Douane. 8 mai—3t

TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu Henry Willoz, sont priées de les faire connaître au soussigné, avocat de la succession. S. PILOT Junior, à la
8mai— Banque des Citoyens, rue Toulouse

Liquidation—Liquidation.
Rue Royale, 141.

MLLE GUERIN a l'honneur de prévenir les dames qu'à partir de ce jour elle vendra au prix coûtant et au dessous, ce qui lui reste de marchandises. On trouvera chez elle des chapeaux de paille et de crin de toutes nuances et des plus nouveaux, des fleurs et garnitures en mousseline brodée, de la lingerie pour enfants et quantité d'articles de fantaisie. Tout doit être vendu avant le départ de Mlle Guerin pour France [illegible] courant. 1 mai—15

ECOLE DE MARINE.

FELIX FERRIERE, professeur de grec, latin, &c., prévient le public, qu'il vient d'ouvrir une école préparatoire de marine, rue de Chartres, 145, où il sera visible depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures du soir, et depuis 4 heures jusqu'à 6½.

Son cours comprend 12 leçons et se fera en anglais et en français, au choix des élèves. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront rendues capables, d'après sa méthode courte et facile, qui ne demande aucune étude préliminaire, de l'exécution des quatre règles d'arithmétique, de passer l'examen exigé pour un officier à bord de navires, soit français soit anglais, et les meilleures recommandations seront offertes à qui le désire 15 av—1m

COTON DAMASSE.

A VENDRE—Une consignation de COTON DAMASSE arrivant directement des manufactures, venant d'être débarqué et comprenant un vaste assortiment des patrons français et couleurs COTON DAMAS A DESSIN, DAMAS A DEUX COULEURS, convenables pour le marché du Mexique. Le commerce est invité à venir examiner ces articles.
MORTON TOULMIN & Co,
24 avril 77, rue du Commerce

M. RICHARD CLAGUE, *Peintre de Portraits*, a transporté son atelier de peinture, au No 102, rue Royale, entre St Louis et Conti. Il prend des élèves pour le paysage, la figure, l'aquarelle et la peinture. 15av—30

GLACES ET SORBETS.

L'ETABLISSEMENT installé l'année dernière sur le ferry de la première municipalité, pour la vente de GLACES et SORBETS, &c sera ouvert de nouveau à partir de dimanche prochain, 27 du courant. Le propriétaire fera tous ses efforts pour plaire aux personnes qui visiteront son établissement; elles peuvent être assurées d'y trouver constamment toutes sortes de rafraîchissements pour la saison. C. KILLILI & CO.
26av—30

Fashionable Store,
Encoignure St-Charles et Commune.

LE soussigné a l'honneur de prévenir ses habitués et le public en général, que son départ pour France est fixé du 10 au 12 mai prochain; il est prêt à recevoir tous les ordres qu'on voudra bien lui confier; il ose espérer, par le soin qu'il a toujours apporté aux commandes qu'on lui a données, conserver leur bienveillant patronage. J DUCOURNAU,
1mai—15 Encoignure St Charles et Commune

HABILLEMENS D'ENFANS.
36, rue de Chartres.

NOUS recevons par le Prince de Joinville et le steamer Union: UN NOUVEL ASSORTIMENT D'HABILLEMENTS pour enfants et jeunes gens, comprenant toutes les dernières modes d'été, que nous offrons en vente à très bas prix. LAGAY & LECANU,
26 avril 36, rue de Chartres.

HABILLEMENS D'HOMMES POUR L'ÉTÉ.
36, rue de Chartres.

NOUS recevons par les navires "Prince de Joinville," "Union," et Wm B Travis, de New-York:
UN NOUVEL ASSORTIMENT D'HABILLEMENS D'HOMMES,
Comprenant toutes les dernières modes d'été, que nous offrons en vente à très bas prix. LAGAY & LECANU,
1 mai 36 rue de Chartres

Par le navire UNION.
Habillements d'enfants et jeunes gens.

UN grand assortiment d'habillements d'enfants, à vendre par STUART, Au dessus du magasin de chapeau de d'Arcy
26 av Nos 1 et 3 rue Chartres

200 PANIERS vraie huile Plagniol;
15 barriques vin pour familles;
50 barriques vin ordinaire;
25 barils vin blanc bons crus;
84 cognac marque Caiman, sous les clés de la douane;
16 do bonne marque;
10 huitièmes Madère au dessus de l'ordinaire;
5/4 do do do;
5 barils vin de Porto P Durand;
50 caisses vin rouge vrai château Léoville 1845;
20 do do do ordinaire;
60 milliers bouchons de différentes qualités;
Vin blanc en caisses différentes marques, en demi et grandes bouteilles;
Damejeannes vides, à vendre par L. MAJESTE,
2 mai 60 Vieille Levée entre St-Louis et Conti

Avis de Société.

J'AI formé aujourd'hui une société avec M. Geo. May, et je prends la liberté de demander la continuation du patronage que le public m'a accordé depuis quatorze ans que j'exerce la profession d'encanteur et estimateur.
J. A. BEARD, 8, Banks Arcade.

J. A. BEARD & MAY,
Encanteurs et Estimateurs,
8, Arcade Banks, Nlle-Orléans.
1av

THOMAS C. PAYAN & Co.,
10, rue du Canal, [illegible]
Marchands, en gros et en détail, d'habillement confectionnés.

MANUFACTURE
LITTELL & PAYAN [illegible]
26 avril—1an

A CAJOU—Arrivant [illegible]
9 avril

EXPRES POUR LA CALIFORNIE,
DE DODGE & Co,
Via Chagres et Panama.

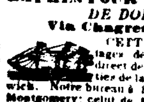

CETTE ligne offre tous les avantages désirables pour le transport direct des colis dans toutes les parties de la Californie et les îles Sandwich. Notre bureau à San Francisco est situé rue Montgomery; celui de Panama est dirigé par M. George Fisher, un de nos Associés. M. H D B Cutter est notre agent pour Chagres. Le service est fait par nos propres bateaux sur la rivière de Chagres, sous la direction d'un agent spécial, et de cette manière, ils pourront expédier toutes les marchandises avec promptitude. Les colis seront envoyés par chaque steamer.
E W WILEY, ancien Agent de Dearing & Wiley,
26mars No 51, rue du Camp.

Victor Hébert,
Libraire, Papetier et Marchand de papier peint,
149, Rue de Chartres.

PREVIENT MM. les négociants et marchands, qu'il vient de recevoir par le navire Lexington, du Havre:

3 Caisses de registres pour comptabilité, de qualité supérieure, comme journal, grand livre, livre de caisse et de toutes dimensions. 29av

VIC. HEBERT,
149, *rue de Chartres.*

NOUVEAUTES reçues par le navire Lexington, du Havre:
Claudie, drame, par George Sand;
La Dame de Pique, opéra comique de Scribe et Halévy;
La Goguette ancienne et moderne, recueil de chansons;
Champfleury, contes;
Murger, scènes de la Bohême;
Lamennais, imitation de J. C., &c, &c.
Abonnement à toutes les publications françaises, &c, &c. 29av

Vor HEBERT.
149, Rue de Chartres,

VIENT de recevoir par les derniers arrivages de France, un grand assortiment de
Papier peint.
Dessins les plus nouveaux et à tous les prix, pour Appartements, Cafés, Restaurants, &c, &c, &c.
Aussi—Bordures de tous genres, Ciels de lit, Devants de cheminée, &c, &c. 11mars

H. HARTKOPF,
FACTEUR DE PIANOS,
Rue Royale, No 172, entre Toulouse et St-Pierre,

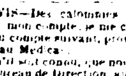

ETANT obligé de s'absenter de la ville pour trois mois pour faire un voyage en France et en Allemagne, a l'honneur d'informer le public qu'il se chargera des commissions de pianos, harpes, musique, &c. Il tâchera, dans cette circonstance, de mériter la confiance et le patronage dont il a été l'objet depuis son arrivée à la Nouvelle-Orléans. Pianos supérieurs à vendre à bas prix avant son départ. 29 av—15

Changement de Domicile.

LE DOCTEUR J. VIGNE prévient ses connaissances et le public qu'il a transporté son domicile au No 94, rue Hôpital, entre Royale et Bourbon. 30av—1m

AVIS—Des calomnies ayant été répandues sur mon compte, je me crois autorisé à publier le rendu compte suivant, provenant de la direction du Bureau Médical:

Qu'il soit connu, que nous Président et Membres du Bureau de Direction, autorisons par ces présentes le sieur G M SAUNDERS, M. D., d'exercer la profession de médecin dans tout l'Etat de la Louisiane et qu'il jouisse de tous les privilèges et bénéfices qui en dépendent.
WARREN STONE, M D,
A HESTER, M D,
C TURPIN, D M P,
I LABATUT, D M, Président,
P A BERTRAND, Secrétaire.
Bureau du Dr SAUNDERS, encoignure Magasin et Marché. 15av—3m

HOTEL WASHINGTON.
Extrémité du rail-road Pontchartrain.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis qu'il a pris à bail le magnifique établissement connu sous le nom de Hotel Washington. Il y a fait faire d'immenses réparations et des embellissemens sans nombre. Le bâtiment, repeint, restauré et meublé à neuf offre aujourd'hui aux visiteurs les plus grandes commodités. Des salles spacieuses, aérées, une large galerie ayant une vue sur le lac, un jardin en pleine culture, une table où rien ne manque, une cave des mieux assortie, un service prompt des plus polis, voilà ce que l'on trouvera dans le nouveau restaurant.

Au restaurant est adjoint une barre fournie des liqueurs de premier choix, et servie par les meilleurs garçons de la Nouvelle-Orléans.

Le soussigné, pour obtenir le patronage du public, ne lui demande qu'une seule chose: Une première visite. Il est sûr de tenir toutes ses promesses.
22 mars—3 m BERTRAND COMBE.

J B Carr & B G Fonteneau, Avocats,
NATCHITOCHES (Louisiane),

PLAIDENT devant les Cours de paroisse de Natchitoches, Caddo et de Soto, ainsi que devant la Cour Suprême à Alexandrie. 19fv—6m

Nous faisons des avances en espèces sur les consignations adressées à Mm. McDowell & Co à New York ou à nos correspondants de Londres, Liverpool, Glasgow ou Belfast.
26 oct—2 McDOWELL, MILLS & CO.

CHLORURE de Labarraque, sirop de Briant, élixir antiseptique de Chaussier, purgatif, vomipurgatif, les poudres purgatives de Leroy.

Chocolat de chaux [illegible], salsepareilles de Sands et de Townsend, bougies en cire, sondes de Mayor, vermifuge canadien, [illegible]

SANGSUES HONGROISES
A vendre par E E MOUGIN, Pharmacien,
23av Encoignure Dauphine et Douane

Résidence d'été à vendre.

LE soussigné offre à vendre sa résidence d'été, située à la Baie St-Louis, à égale distance des deux wharfs, la terre a un arpent de face au Lac, sur vingt arpents de profondeur, plus ou moins, avec une maison à deux étages contenant huit chambres, galerie tournante de dix pieds, cuisine, écurie, poulailler, maison du jardinier, le tout neuf et en bon ordre, [illegible] 200 pieds de vignes, [illegible]

Le wharf a 800 pieds de long, la cabane à bain peut contenir vingt personnes, le tout construit l'été dernier.

Pour les conditions, s'adresser à G. LEGENDRE,
27 mars rue Bienville No 11

L. Bornet, de Paris,
74, Rue Dumaine, 74.

AVANTAGEUSEMENT connu depuis plusieurs années pour la FASHION et le fini de ses ouvrages en cheveux, se charge, comme par le passé, de la confection de bracelets, bagues, colliers, épinglettes, boucles d'oreilles, bijoux, &c., pour le deuil, et de tout ce qui concerne la coiffure des dames, parures pour les cheveux. PARURES JENNY LIND, etc.
Sujets allégoriques 2av

Lots et résidences à Pascagoula.

A VENDRE de charmantes résidences de campagne et lots de valeur faisant face au Golfe du Mexique à Est Pascagoula. Ces propriétés sont les plus agréables de l'Etat pour les bains de mer et les prix sont très modérés.

Les personnes désirant se procurer une délicieuse maison de campagne peuvent s'adresser à M. Jacob Baptiste à Est-Pascagoula ou à J. A. Beard, encanteur, Arcade Banks, Nlle-Orléans.
17 mars

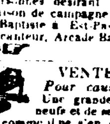

VENTE DE PIANOS,
Pour cause de liquidation.

Une grande quantité de pianos neufs et de seconde main, à vendre à des prix comme il ne s'en est jamais vendu sur place. Pianos d'Erard, pianos de Pleyel, droits et obliques, et les meilleurs à queue qu'il y ait en ville, pianos système en fer à sept octaves, fabriqués expressément pour le pays. Tous ces pianos seront vendus bien au dessous de leur valeur pour du comptant. ALLOYON,
12 m—3m 44 rue Conti

Six Esclaves à Vendre
Pour cause de départ.

PERSELLA, griffonne, âgée de 32 ans, avec ses deux enfants, ALEXANDRE, âgé de 13 à 14 ans, et une fille de 2 mois; Persella est créole, parle anglais et français, excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse;

MERY, négresse, âgée de 38 à 40 ans, créole, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse;

MARIANNE, négresse, âgée de 13 à 14 ans, bonne domestique de maison, sachant faire un peu de tout.

MASSON, mulâtre, âgé de 15 à 16 ans, bon domestique de maison.

Pour les conditions, s'adresser au "Crescent Coffee House", encoignure St Charles et Gravier.
2mai D. CASAS.

A. D. Grieff et Co.,
Marchands de Comestibles en gros
et Commissionnaires,
MARCHANDS DE BEURRE ET DE FROMAGE,
ET AGENTS
Pour la vente de bière d'Albany, de Taylor, de Porter et de Cidre de Newark,
Nos 38, 40 et 42, rue de la Vieille Levee, et No 10, rue Front Levée,
A. D. Grief. S. A. Kingsland. W. M. Greenwood
16nov—a *Nouvelle-Orléans.*

Compagnie d'Assurance Mutuelle sur la vie.
(Southern Mutual Life Insurance Company of Louisiana.)

ASSURANCE SUR LA VIE EXCLUSIVEMENT.
FOND DE RESERVE GARANTI $50,000.
Principal Capitalisé $500,000.
Bureau Général No 48, rue du Camp, Nouvelle Orléans.

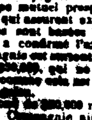

CETTE Compagnie est maintenant prête à faire des assurances sur les blancs et les esclaves, à la prime établie. Cette Compagnie étant la seule incorporée dans cet Etat, prenant exclusivement des assurances sur la vie, avec un fond de réserve garanti, offre aux personnes qui désirent se faire assurer des avantages plus considérables que les autres.

Elle est également fondée sur le principe mutuel; chaque assuré devient actionnaire et participe aux profits, et n'est responsable de rien au-delà du montant des primes accumulées.

Les Compagnies d'assurances établies sur le principe mutuel prospèrent généralement, surtout celles qui assurent exclusivement sur la vie, parce qu'elles sont basées sur des calculs dont l'expérience a démontré l'exactitude. Le succès de la Compagnie est suffisamment garanti par le fond de réserve de $50,000, qui ne pourra être diminué, [illegible] dans toutes les autres [illegible].

Ce fond de $50,000 restera permanent jusqu'à ce que la Compagnie ait accumulé un capital égal pour le remplacer.

Des permis de Californie sont accordés ainsi que des privilèges pour les voyageurs.

Directeurs:
[illegible]

AMUSEMENS.

Théâtre d'Orléans.

VENDREDI, 16 mai 1851.

Positivement la dernière représentation de Mlle T. PARODI.

NORMA,

Grand opéra en trois actes, de Bellini.

On commencera à 7½ heures.

On peut se procurer des billets à l'avance au Contrôle du Théâtre. Les billets devront être payés comptant.

A L'ETUDE

Pour le bénéfice de Madame DARMONT.
LA SONNETTE DU DIABLE,
D'après les Mémoires du Diable, de Frédéric Soulié.

Samedi 17 mai.

Grande séance de double-vue non magnétique.

SAMEDI SOIR, 17 MAI,
A LA SALLE D'ORLEANS.

M. GANDON, célèbre devineur, a l'honneur de prévenir le public qu'il donnera samedi, soir, 17 du courant, à huit heures, une séance de *double-vue non-magnétique*.

M GANDON, après avoir voyagé dans les principales villes de l'Europe, où il a partout obtenu un succès prodigieux, vient d'arriver à la Nouvelle-Orléans pour donner aux habitants de la Louisiane une idée de la double-vue non-magnétique, c'est-à-dire, l'art de deviner tout. Il se charge de vous faire crier au miracle, il devinera l'âge, l'année, le mois, le jour, l'heure de la naissance de toutes les personnes de la société, l'argent que pourrait avoir une personne, la valeur des pièces de monnaie ainsi que le millésime, il devinera tous les nombres pensés, toutes les cartes pensées, enfin, il devinera tout.

M GANDON ose espérer que les habitants de la Nouvelle-Orléans voudront bien l'honorer de leur présence.

Les portes seront ouvertes à sept heures. On commencera à huit heures précises.

Prix des places $1. 16m—2f

Portrait de Mme C Howard

LE portrait de Mme C. Howard est maintenant terminé et exposé au No 19, rue St Charles. On peut le voir de 9 à 3 heures.
Prix d'entrée 50 cents.
Billets pour le temps de l'exposition $1. 16av

MON fils PIERRE NUMA JUMONVILLE, ayant été interdit en 1846 par décret de la 5me Cour de District de la Nouvelle-Orléans, le public est prévenu de ne pas lui faire crédit sous aucun prétexte.
14 mai—3 C. F. COULON JUMONVILLE

Grande Loge de l'Etat de la Louisiane.

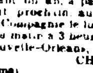

Les officiers, membres, représentans, etc., de la Grande Loge, sont invités à assister à une assemblée de la dite Grande Loge qui aura lieu dans le local de la Persévérance, encoignure Dumaine et St. Claude, vendredi soir, 16 courant, à 6 heures et demie. La plus grande ponctualité est requise. Par ordre de la Grande Loge.
EDWARD BARNETT,
14mai—3f Grand Secrétaire

COMPAGNIE D'ASSURANCE CRESCENT MUTUELLE.

AVIS est par le présent donné qu'une élection, pour trente-deux trustees qui devront servir pendant un an, à partir du premier lundi du mois d'août prochain, aura lieu dans les bureaux de cette Compagnie le lundi 2 juin prochain, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après midi.
Nouvelle-Orléans, le 12 mai 1851.
13 mai CHARLES J. MANSONI, Secrétaire

J. DUCLOUX, Pharmacien,
Rue de la Levée No 7, Troisième Municipalité vis-à-vis le marché du port.

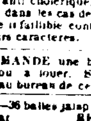

TIENT constamment en main un choix de médicaments frais et bien préparés.
Entr'autres médecines patentées telles que
Pilules indiennes de Wright,
Pilules de Brandreth,
do de Lee,
do de Santé,
do de Le Roy
Lavement contre les hémorroïdes.
Opiat Balsamique, guérissant promptement les maladies secrètes.
Poudre anti-cholérique, employée avec beaucoup de succès dans les cas de diarrhées cholériques
Mixture infaillible contre les fièvres quelles que soient leurs caractères. 14mai

ON DEMANDE une bonne cuisinière à acheter ou à louer. S'adresser à M Evariste Blanc ou au bureau de ce journal. 13mai—4f

JALAP—36 balles jalap "Purga Macho," à vendre par BERNARD TURPIN,
14 mai No 20, Vieille Levée

SALSEPAREILLE—12 balles salsepareille, à vendre par BERNARD TURPIN,
14mai No 20, Vieille Levée.

VANILLE—2 caisses vanille qualité supérieure, à vendre par BERNARD TURPIN,
14 mai No 20, Vieille Levée

EN débarquement du navire Cesare, arrivé de Marseille—100 caisses Muscat, 50 barriques vin rouge de Bergasse, 25 paniers bouteilles vides, 10 barils noir de Grenoble, 10 barils amandes, 15 caisses salaisons, à vendre par B TALAMON,
14 mai 161 et 161, rue Royale

EN débarquement de la barque Cesare, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné
50 caisses vin Muscat,
100 caisses olives verdales,
50 do capres.
DOMINIQUE LANATA
9 et 10, rue Jefferson

VIN ROUGE—4 barriques vin rouge Vertevil Médoc,
4 barriques vin rouge Ludon;
4 do do Pauillac,
4 do do St Julien,
16 do do St Emilion,
16 do do Montferrand,
5 do do Lestrac,
10 do do St Estephe,
16 do do [illegible],
16 do do tres vieux,
16 caisses do St Lambert, St Julien Margaux,
20 do do Ch Lafitte et Larose 1846
40 do vin blanc Haut Sauterne
16 do do Haut Barsac
10 do do Château Yquem 1845
50 do absynthe suisse, A Juvet
40 do do Pernod fils
60 paniers huile Plagniol,
30 do do M Nue,
70 barils vin blanc Sauterne,
100 demi boîtes cèpes à l'huile,
50 paniers Champagne Ai Mousseux,
800 damejeannes 5, 3 et 1 gallon.
En magasin et à vendre par B NOEL & GUIRAUD,
14mai 103, rue Royale

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—100 caisses en magasin, formant un grand assortiment de marchandises de saison convenable pour le marché de la ville et de la campagne, à vendre par G W DUNBAR,
26mars 5, rue des Magasins

A LOUER IMMEDIATEMENT—Le premier étage d'une maison située rue de Chartres, No 115, entre St-Louis et Conti, et composée de plusieurs appartemens. Une pension bourgeoise, installée dans ce local, y aurait de grandes chances de succès.
S'adresser rue St-Pierre, No 80, Première Municipalité. 25 avril

A louer à bon marché.

Une maison convenable pour une grande famille, ayant quatre appartements, deux cabinets, galerie fermée, cuisine, chambre à domestiques, &c. &c.

La dite maison est située rue St-Ferdinand, No 67, entre Craps et Amour. Pour plus amples renseignements, s'adresser à PIERRE POUTZ,
4av 93, rue de la Douane

Ade. Z. Cavelier L. F. Maxent
Cavelier & Maxent
Rue Royale, No 169,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses. 6 jan

EN débarquement du navire Isaac Newton, venant de Bordeaux
60 barriques vin rouge C C Queyries, pour fam.;
8 do do " La Mission, 1847
4 do do " do 1844
149 caisses do " do 1842
189 do do " Haut Talence, 1841
A vendre par CAVELIER & MAXENT,
4mars 169, rue Royale

CIGARES de la Havane,—100,000 marques de choix et grandeurs assorties, en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par J M CABALLERO,
10 mai No 36, Vieille Levée.

DEMANDE—Un nègre de 14 à 16 ans, connaissant la ville et bien recommandé. S'adresser à DUNTZE & IKEN,
10 mai Enc. Royale et Conti.

CHANGE sur la Havane, à peu de jours de vue, à vendre par LABORDE & XIQUES,
19 mai No 3, rue Front

A VENDRE par le soussigné—102 barriques vin rouge, de bonne qualité, ordinaire, à vendre par G M LUCAS,
9mai—1m 30 Bienville

A VENDRE par le soussigné—90 barriques vin de Marseille, marque Bergasse; 300 paniers d'huile, en grandes et en demi bouteilles, marque Plagniol.
9 mai—1m G M LUCAS, 30 rue Bienville

A VENDRE par le soussigné—2500 caisses de 12 bouteilles, vin rouge, de différentes marques, telles que St-Julien, Pauillac, Léoville et Cantenac Médoc.
150 caisses de douze bouteilles vin blanc, Haut Sauterne 1844. G M LUCAS,
9 mai 30 Bienville

A VENDRE par le soussigné—4 malles de véritables mouchoirs de madras; 5 malles de véritables mouchoirs des Indes.
9mai—1m G M LUCAS, 30 Bienville

HARMONIUMS et PIANOS MECANIQUES de Debain, [illegible] à 7 octaves—Sur lesquels une personne qui n'est pas musicienne peut, en 2 ou 3 leçons, exécuter tous les airs en général; morceaux d'opéras, polkas, mazurkas, et des difficultés impossibles à surmonter avec les doigts. Ces pianos possèdent un clavier comme les autres, et les marteaux rapport sur la même corde que le mécanisme.
27fv A. PERIER, rue Royale, 310.

INDIA RUBBER PATENT
B ANTOGNINI

No. 18, RUE CONTI, entre Chartres et Levée.

BANDES de billard en gomme élastique, garanties pour 5 années [illegible]